



Communiqué de presse, Paris, le 22 mars 2022

Emmanuel Macron persiste et signe dans les conflits d'intérêts

En tant que professionnels de santé publique et de l'addictologie, **nous n'avons cessé depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron en politique de documenter et de mettre en garde sur ses liens d'intérêts avec le lobby de l'alcool, et en particulier le secteur vini-viticole.** Il ne s'en cache pas, ses déclarations enamourées au vin dans la fin de sa campagne électorale de 2017 en attestent ¹. Il avait auparavant largement milité pour affaiblir la Loi Evin quand il était ministre de l'Economie et avait réussi à élargir les possibilités de création promotionnelle pour tous les alcools. Il avait enfin confié sa campagne victorieuse à la lobbyiste en chef du secteur viticole, Audrey Bourolleau, qu'il avait ensuite nommée à l'Elysée comme conseillère Agriculture. Le conflit d'intérêt était patent, et le gouvernement tenait des discours rassurants, mais peu crédibles, sur le fait qu'Audrey Bourolleau n'interviendrait pas dans la politique de santé.

Un article du *Monde* revient sur la pratique réelle d'Audrey Bourolleau à l'Elysée sur la base de quelques-uns de ses échanges électroniques ². Aucune révélation majeure, sinon la confirmation de l'activisme d'Audrey Bourolleau en faveur de l'ensemble du lobby alcoolier, et pas seulement du vin. Elle a fait réécrire le plan de lutte contre les addictions, ce que tout le monde savait, au mépris de la vérité scientifique. Reprenant les arguments du lobby, elle a refusé de mentionner que "toute consommation d'alcool présente un risque" et repris les éléments de langage des alcooliers en prônant la "modération", notion vague à souhait, qui a fait passer l'idée fausse que seuls les excès sont à risque. **Ces quelques messages électroniques ne font que conforter les analyses que nous avons publiées sans relâche,** car il n'était pas besoin de ces courriels pour décrypter les risques de conflits d'intérêts et la réalité d'une politique de santé qui ménage les intérêts alcooliers. Et la conseillère Santé à l'Elysée fait bien pâle figure à côté d'Audrey Bourolleau. D'autre part, les échanges sont certainement beaucoup plus nombreux, plus sensibles et confidentiels que les 17 courriers électroniques que l'Elysée a accepté de transmettre.

Le sujet des liens et des conflits d'intérêts est devenu un sujet majeur. Les stratégies et les pratiques d'influence ne sont pas nouvelles, mais l'exigence démocratique de transparence et de prévention des conflits d'intérêts est plus importante que jamais. A juste titre. Et ne pas y répondre ouvre la brèche aux tenants du complotisme et du "tous vendus". Les candidats à la fonction suprême devraient donc se méfier des retours de bâton. **Cette exigence de transparence concerne les politiques, comme les professionnels de santé ou de l'économie ; elle pourrait aussi concerner les médias** (Quelle est la part de financement publicitaire liée à l'alcool, à la malbouffe, aux jeux dans leur chiffre d'affaires ? Comment prévenir les conflits d'intérêts possibles entre manne publicitaire pour une presse à l'équilibre souvent fragile et contenu rédactionnel ?), alors que leur rôle dans l'information du public, et donc la prévention, est déterminant.

En dépit de tout, **Emmanuel Macron récidive pour sa campagne électorale** : Audrey Bourolleau est de nouveau membre de son équipe (pour les questions agricoles), et il insiste car l'ancienne directrice générale du lobby alimentaire, l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA), Catherine Chapalain, rejoint également l'équipe de campagne, et on peut se douter, même sans avoir connaissance des courriers électroniques, que ce n'est pas pour promouvoir le NutriScore, pas plus qu'une information sincère et non biaisée sur les boissons alcooliques.

¹ <https://www.terredevins.com/actualites/videos-macron-confidences-a-terre-de-vins>

² https://www.lemonde.fr/espace/article/2022/03/21/le-lobby-du-vinaucurdu-quinema-et-de-campagne-lectorale-d-emmanuel-macron_6118392_435570.html

Contacts Presse

Pr Amine BENYAMINA, Président de la Fédération Française d'Addictologie – ffa@larbredecomm.fr

Dr Bernard BASSET, Président d'Association Addictions France – Bernard.BASSET@addictions-france.org

Pr Mickael NAASSILA, Président de la Société Française d'Alcoologie – sfa@larbredecomm.fr

Pr Serge HERCBERG, Professeur émérite de Nutrition, Université Sorbonne Paris Nord

La FFA réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions

Addictolib - Alliance contre le Tabac - Association Addictions France - Association Française de Psycho-Addictologie - Association des Structures Publiques de Soins en Addictologie - Autosupport des Usagers de Drogues - Collège Professionnel des Acteurs de l'Addictologie Hospitalière - Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie - Coordination Nationale des Réseaux de Microstructures - ELSA France - Entraid'addict - Fédération Nationale des Etablissements de Soins et d'Accompagnement en Addictologie - Groupe d'Etude, de Recherche en Toxicomanie en Milieu Carcéral - Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives - Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions - SAFE - Société d'Addictologie Francophone - Société Française d'Alcoologie - Société Francophone de Tabacologie - SOS Addictions